

Suivi des travaux du Comité Économique et Social

Présentation des éléments de réponses préparés
par la Direction du Développement
sur le rapport du Comité économique et social 2003 /2004 (présenté le 28 février 2005)

"l'espace urbain briochin" *au travers de l'image de la ville*

en séance plénière du Conseil municipal le 10 avril 2006

Rapporteur : Monsieur le Maire, Bruno JONCOUR

A travers la politique engagée depuis 2001 la municipalité a la volonté d'accompagner l'évolution du territoire dans le cadre d'un projet urbain qui tienne compte de toutes les composantes de son identité. Ainsi, les projets mis en œuvre et ceux qui sont actuellement en cours d'étude visent d'une part à renforcer Saint-Brieuc en tant que ville-centre de l'agglomération et chef lieu de département et d'autre part à conforter une politique de proximité.

Saint-Brieuc c'est à la fois une mosaïque de quartiers qui ont chacun leur identité propre, *"une ville administrative, une commune littorale et une ville verte"*. Nous partageons à ce titre la réflexion que vous avez développée dans votre rapport "L'espace urbain briochin au travers de l'image de la ville" de 2003 / 2004 concernant les atouts et inconvénients de notre territoire qui peuvent se résumer par : *"une ville à taille humaine, où il fait bon vivre, où la nature et la mer sont proches"*.

En novembre 2004 la Ville a lancé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en vue d'adopter un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui devrait être arrêté en 2008. Les questions qui découlent de votre analyse ont été identifiées dans le diagnostic du PLU en cours de finalisation. Ainsi, la Municipalité poursuit la réflexion qu'elle a engagée afin d'adopter un projet urbain pour les 10 à 15 prochaines années qui se traduira notamment dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

A travers deux thématiques plusieurs points ont été identifiés par la municipalité comme des enjeux stratégiques pour le développement de Saint-Brieuc.

THEMATIQUE 1 / LE RENFORCEMENT D'UNE POLITIQUE DE PROXIMITE AFIN DE VALORISER ET PRESERVER LE CADRE DE VIE :

- ↳ La création des **antennes de proximité et conseils de proximité** permet de se rendre davantage à l'écoute de chaque usager. Ils sont conçus pour apporter aide et conseil aux habitants. Ils contribuent également à renforcer le lien social qui rend Saint-Brieuc dynamique et solidaire ;
- ↳ La mise en œuvre d'une politique volontariste **d'aménagement des espaces publics dans les quartiers** permet notamment de donner une véritable identité à la Ville qui redécouvre ainsi certains éléments de son patrimoine avec par exemple l'aménagement de la place de l'Eglise à Cesson, la création d'un mail urbain rue des Promenades, etc.

- ↪ Cette politique de proximité passe également par le maintien et la mise en valeur du **commerce de proximité et des marchés de plein air** avec l'aménagement du centre commercial de la Croix Saint-Lambert, du quartier de l'Europe. Une réflexion est également engagée par nos services afin de structurer les activités commerciales sur le Boulevard de l'Atlantique et rue Théodule Ribot dans l'optique d'un développement futur du secteur des Villages.
- ↪ Dans le cadre du programme Vert et Bleu, des aménagements ont été effectués pour **valoriser et / ou aménager des cheminements piétons** dans la vallée de Gouédic et sur la façade maritime de Saint-Brieuc. On constate dans certains secteurs qu'il existe aujourd'hui des cheminements piétons dont le réseau est discontinu ou non aménagé. Ainsi, dans le cadre des futurs programmes Vert et Bleu ou dans celui de l'urbanisation de nouveaux secteurs, des aménagements seront réalisés pour pérenniser ou créer des cheminements qui relieront les quartiers les uns aux autres notamment dans le secteur du Centre-Ville, du Légué et des Villages.
- ↪ Il existe de nombreuses **manifestations culturelles** dont le rayonnement s'étend à différentes échelles qui vont du niveau du quartier, de la Ville, de l'agglomération ou national (avec par exemple la Fête à Léon, Quais en Fête ou encore Art Rock). La Municipalité attache une importance toute particulière à la pérennisation de cette politique dans l'objectif d'assurer d'une part un relais des animations culturelles dans chaque quartier et d'autre part de renforcer l'attractivité de la Ville à travers son rayonnement culturel. La politique culturelle de Saint-Brieuc s'appuie également sur des **équipements de proximité** tels les MJC, les bibliothèques, le théâtre, l'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole Nationale de Musique et de Danse.

L'ensemble de cette politique de proximité vise à favoriser à l'échelle de la Ville et dans les quartiers une mixité sociale et intergénérationnelle.

THEMATIQUE 2 / DES PROJETS FORTS POUR L'AVENIR QUI CONFORTENT SAINT-BRIEUC EN TANT QUE VILLE CENTRE DE L'AGGLOMERATION BRIOCHINE ET CHEF LIEU DU DEPARTEMENT :

- ↪ Le projet du **Champ de Mars** permettra la création d'un nouveau lieu de centralité accueillant un centre commercial, un jardin public et des mails piétons qui faciliteront des liaisons entre le centre-ville et les quartiers environnants. Cet espace sera entièrement ouvert sur la ville et donnera un pendant à l'aspect minéral que revêt aujourd'hui l'hyper centre grâce à l'importance accordée dans ce projet aux espaces publics. Par ailleurs, il renforcera Saint-Brieuc en tant que ville-centre de l'agglomération en raison du rayonnement commercial qu'entraînera ce projet via les enseignes qui s'y implanteront et celles qui viendront restructurer les rues commerçantes.
- ↪ La redynamisation de l'hyper centre passe également par la **requalification des places du centre-ville**. Ce projet est conçu de manière à mettre en valeur le patrimoine et à libérer les espaces publics des places de stationnement pour redonner une place importante aux piétons en facilitant les déplacements des visiteurs et chalands. Des aménagements sont d'ores et déjà en cours pour la rue Henri Servain et la place du Martray. Trois autres phases de travaux seront ensuite engagées sur les places De Gaulle et Résistance ainsi que les rues adjacentes à savoir la rue de Gouët et la rue des Trois Frères Le Goff.

- ↪ **L'habitat dans le centre de Saint-Brieuc** est facteur d'animation. C'est pourquoi il est important de structurer l'offre de logements. En effet, on constate un taux de vacance important notamment dans le quartier Centre-Ville et Charner, ainsi, la Ville réfléchit à la mise en place d'une politique incitative d'amélioration de l'habitat de type OPAH renouvellement urbain.
- ↪ Le site de "**Charner**" a été identifié comme étant une zone d'aménagement stratégique en raison notamment de son implantation à proximité de la Gare, de l'hyper centre et du centre de congrès Equinoxe. L'ensemble des bâtiments qui le compose revêt un caractère patrimonial majeur pour Saint-Brieuc.
Ce projet d'aménagement prévoit ainsi une reconversion multifonctionnelle du site dans l'objectif de mettre entièrement en valeur ce lieu rempli d'histoire. Le projet global retenu fera de ce secteur un véritable lieu de vie. Il comprend un hôtel de standing, un centre d'affaires, des commerces, des logements et l'école municipale des beaux-arts; le tout intégré dans un cadre urbain reconfiguré qui prévoit la création d'un parking souterrain permettant l'aménagement d'une esplanade piétonne et paysagère.
- ↪ En partenariat avec la CABRI, le Conseil Général, le Conseil Régional, RFF et la SNCF, la Municipalité réfléchit également à l'**aménagement urbain global du secteur de la Gare** en lien avec le projet de requalification de la caserne Charner. Ce projet permettra véritablement de conforter ce quartier comme une vitrine de l'agglomération avec l'arrivée, notamment, en 2012 du TGV qui mettra Paris à 2h30 de Saint-Brieuc.
- ↪ Par ailleurs, la redynamisation du **quartier du Légué** engagée depuis 1994, dont le plan de référence est en cours de réactualisation, a permis aux différents partenaires (villes de Saint-Brieuc et Plérin, la CABRI et le Conseil Général) de programmer des aménagements cohérents qui confortent les activités aujourd'hui implantées. Certains aménagements sont pour partie réalisés ou en cours de réalisation et feront à terme de ce secteur un nouveau quartier qui renforcera le caractère maritime de Saint-Brieuc. A ce titre, la Ville conduit actuellement une étude d'aménagement des anciennes friches EDF situées rue du Légué, dans l'objectif d'y implanter des logements, des activités de service et un équipement public.
- ↪ Dans le domaine des services, la Ville porte un intérêt tout particulier aux questions de la **petite enfance, de la culture et des services à la personne**. Ainsi, deux maisons de la Petite Enfance sont en cours de construction à l'Etablette et au Point du Jour. Par ailleurs, dans l'objectif de renforcer l'Ecole de Nationale de Musique et de Danse (ENMD) la Ville a pour projet de créer une Cité de la Musique et de la Danse qui accueillera plusieurs structures complémentaires dans ce domaine à savoir l'ENMD, un lieu de diffusion, une maison des associations et un centre de ressources documentaires. Ce projet se situera, rue Pinot Duclos au Carmel. Enfin, en matière de services à la personnes l'action du CCAS couvre un panel de services larges que la municipalité souhaite optimiser avec par exemple l'amélioration des services de portage de repas à domicile, la création du SAMU social, etc.
- ↪ En matière de **déplacements**, le réseau de transports en commun de l'agglomération permet déjà des liaisons inter-quartiers qui transitent par le centre-ville. Il existe également un réseau de cheminements piétons et de pistes cyclables qui offrent une alternative à la voiture, mode de déplacement aujourd'hui privilégié sur l'agglomération.

Afin d'optimiser les différents modes de déplacements et désengorger le centre-ville des voitures, des projets sont en cours d'études par tous les partenaires publics à savoir :

- la mise en place d'une plate-forme d'informations pour le développement du co-voiturage par le Conseil Général ;
- la création d'un pôle intermodal de transports (trains, CAT, Cabri TUB, taxis, vélos, etc.) au niveau de la gare SNCF à l'occasion de l'arrivée du TGV qui mettra Paris à 2H30 de Saint-Brieuc, en 2012 ;
- l'aménagement d'espaces dédiés aux cycles et aux piétons sur Saint-Brieuc.

↳ Lors de l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux secteurs (Les Villages, la Plaine Ville ou encore Cesson), l'aménagement des espaces publics sera au cœur des préoccupations de la Ville afin d'améliorer au quotidien le cadre de vie des briochins.

L'ensemble des remarques formulées dans le rapport du conseil économique et social 2003 / 2004 sur l'espace public contribuera à alimenter la réflexion de la municipalité dans la conduite des projets qui se dessinent sur la Ville et l'agglomération.

En effet, l'action de la Ville visera à préserver et à mettre en valeur le patrimoine mais également à promouvoir un aménagement qualitatif des espaces publics; dans le but d'offrir aux briochins un cadre de vie privilégié qui contribuera également à valoriser l'image de Saint-Brieuc et à accroître son rayonnement sur le plan régional.

*Direction du Développement
ACB / YR
Mercredi 5 avril 2006*